

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2016

## COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS

Membres Présents : MM. GUERDER, REITER, KAISER, KORMANN, LELONG, THIRION, STOURM  
MMES. TEITGEN, ANDRIEUX, BETHMONT, MAZUR, MORISSEAU, SCHULTZ

Absents avec excuses : MME LECART—NILLES  
MM. PRETZ (procuration à REITER J.M)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir ajouter les points supplémentaires suivants :

- **Acceptation d'un chèque**
  
- **Jardins du Castel : Concession d'aménagement avec la SODEVAM : versement anticipé d'une part de Boni d'opération**
  
- **Rue des Seigneurs – Place de l'église : Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée**

Le Conseil municipal accepte.

### 050916-1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20.06.2016

- Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 20 Juin 2016

**Résultat du vote : 12 votes pour / 2 votes contre**

### 050916-2/ COMMUNICATIONS-DIVERS

#### 1) TRAVAUX EN COURS :

- **Restauration des orgues** : une 3<sup>ème</sup> visite à l'atelier du facteur d'orgues à SARRALBE a eu lieu le 11.08.2016. La prochaine réunion de chantier se déroulera le vendredi 14.10.2016 à 14h à RODEMACK.
- **Local Commercial Multiservices** : les réunions de chantier se déroulent les vendredis à 8h30. Le lot isolation – plâtrerie est en cours de finalisation.
- **Place Monseigneur PELT – Rue des Seigneurs**: les appels d'offres ont débuté le 01.09.2016 et se termineront le 20.09.2016 à 12h.

#### 2) TRAVAUX TERMINES :

Le chemin piétonnier sécurisé vers ESING ainsi que les travaux supplémentaires sont achevés. Le chantier a été réceptionné le 01.09.2016

#### 3) REMERCIEMENTS :

Le Maire fait part au conseil municipal de la réception de lettres de remerciements :

- Président de l'association des Amis des Vieilles Pierres pour la Fête Médiévale
- APEI pour l'opération des Brioches de l'amitié, qui aura permis de recueillir **752,00 €**
- L'association des Plus Beaux Villages de France pour l'attribution d'une subvention de 1000,00 € au titre de l'exercice 2016 au Conseil Départemental.



#### **4) CEREMONIE 14 JUILLET 2016:**

Le Maire a représenté la commune de RODEMACK à l'occasion de la cérémonie de la fête nationale 14.07.2016 sur les Champs-Élysées, à l'invitation du Président de la République et du Secrétaire d'État aux anciens combattants et de la mémoire.

#### **5) TOUR DE MOSELLE 2016 :**

Le Tour de Moselle aura lieu le 09.09.2016. Le départ se fera à RODEMACK, Route de Mondorff et l'arrivée se fera à BASSE-RENTGEN.

Deux passages seront effectués sur RODEMACK.

#### **6) CCCE :**

Lors du conseil communautaire du 28.06.2016, le projet de révision des zonages d'assainissement avant mise à enquête publique a été adopté.

Un commissaire enquêteur sera présent en Mairie de RODEMACK, **Vendredi 09.09.2016 de 14h à 16h** afin de recueillir toutes les remarques se rapportant à ce sujet.

#### **7) TRAVAUX D'EXHAUSSEMENT :**

Un arrêté de non-opposition à une déclaration préalable d'exhaussement partiel des terrains au lieu-dit « MANNSTRUND » appartenant à M. Francis SCHUMACHER a été signé par le Maire.

Ces travaux portent sur une surface de 18 840 m<sup>2</sup> pour un volume total de 20 000 m<sup>3</sup>, pour des remblais constitués exclusivement de terre.

Pour mémoire, le dossier de décharge de produits inertes portait sur un volume de 157 526 m<sup>3</sup> pour 4,94 ha soit 8 fois plus en quantité.

#### **8) « LA PETITE CARCASSONNE » :**

Pour rappel, le restaurant est fermé les lundis, Mardis et Dimanches soir, et est ouvert tous les autres jours midi et soir.

#### **9) PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE :**

La lettre des Plus Beaux Villages de France est disponible et consultable en Mairie, aux heures et jours d'ouverture.

#### **10) JOURNEES DU PATRIMOINE :**

La CCCE organise sur le site Maginot du Gros Ouvrage du Galgenberg à CATTENOM un spectacle de feu avec la compagnie CARABOSSE, qui avait déjà fait un spectacle sur RODEMACK il y a quelques années.

Pour ce faire, la CCCE souhaitent recruter 7 figurants. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

#### **11) FONDATION DU PATRIMOINE :**

La Fondation du Patrimoine a attribué une aide financière de 2000 euros pour la restauration des orgues ; les mécènes qui se sont réunis le 27.06.2016 ont été sensibles à cette restauration exemplaire de préservation du patrimoine mosellan.

#### **12) RENTRE SCOLAIRE 2016 :**

La rentrée s'est très bien déroulée. Les effectifs sont les suivants :

- Ecole Primaire : **118 élèves**
- Ecole Maternelle : **73 élèves**



### **050916-3/ COLLEGE CHARLES PEGUY CATTENOM : Participation voyage scolaire en Italie**

Vu la demande formulée par M DERBOULLES – principal du collège Charles Péguy de Cattenom, en vue du financement de voyage scolaire en 2016, le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- d'accorder une subvention pour le voyage en Italie du 28 Mars 2016 au 03 Avril 2016 pour les élèves rodemackois et à hauteur de 10% du coût du voyage avec un plafond de 30€/élève.

**Décision prise à l'unanimité**

### **050916-4/ ECOLE ELEMENTAIRE JEAN-MARIE PELT : Projet d'installation de vidéoprojecteurs interactifs tactiles : demandes de subventions**

Le conseil municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré :

- ADOPTE le projet d'installation de vidéoprojecteurs interactifs tactiles dans les 5 classes de l'école élémentaire Jean-Marie PELT.
- DECIDE de réaliser le projet pour un montant de 18 645,45 € HT.
- FIXE le PLAN DE FINANCEMENT comme suit :
  - COUT DU PROJET : 18 645,45 € HT
  - DETR : 11 187,27 € (60%)
  - FONDS LIBRES COMMUNAUX : 7 458,18 € (40%)
- SOLLICITE le concours de l'état au titre de la DOTATION D'EQUIPEMENT des TERRITOIRES RURAUX (DETR) à hauteur de 11 187,27 €

**Décision prise à l'unanimité**

### **050916-5a/ AMENAGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES : Rue des Seigneurs, Placette de l'église et accès aux personnes à mobilité réduite à l'église : Acceptation du projet et demandes de subventions : REGION GRAND EST**

Le conseil municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré :

- ADOPTE l'aménagement de voirie de la Place de l'Eglise et de la Rue des Seigneurs.
- DECIDE de réaliser le projet pour un montant de 152 905,00 € HT
- FIXE le PLAN de FINANCEMENT comme suit :
  - Coût du projet : 152 905,00 € HT
  - REGION GRAND EST : 20 000,00 € (13,08 %)
  - CCCE : 16 464,00 € (10,76 %)
  - FONDS LIBRES COMMUNAUX : 116 441,00 € (76,15 %)
- SOLLICITE la Région GRAND EST au titre du PLAN REGIONAL 2016 de soutien à l'investissement des Communes de moins de 2500 habitants à hauteur de 20 000,00 €

**Décision prise à l'unanimité**



**050916-5b/ AMENAGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES : Rue des Seigneurs, Placette de l'église et accès aux personnes à mobilité réduite à l'église : Acceptation du projet et demandes de subventions : CCCE**

Le conseil municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré :

- ADOPTE l'aménagement de voirie de la Place de l'Eglise et de la Rue des Seigneurs.
- DECIDE de réaliser le projet pour un montant de 152 905,00 € HT
- FIXE le PLAN de FINANCEMENT comme suit :
  - Coût du projet : 152 905,00 € HT
  - REGION GRAND EST : 20 000,00 € (13,08 %)
  - CCCE : 16 464,00 € (10,76 %)
  - FONDS LIBRES COMMUNAUX : 116 441,00 € (76,15 %)
- SOLLICITE la CCCE à hauteur de 16 464,00 € au titre des Fonds de Concours 2015-2019.

**Décision prise à l'unanimité**

**050916-5c/ AMENAGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES : Rue des Seigneurs, Placette de l'église et accès aux personnes à mobilité réduite à l'église : Acceptation du projet et demandes de subventions : M. le Député Patrick WEITEN**

Le conseil municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré :

- ADOPTE l'aménagement de voirie de la Place de l'Eglise et de la Rue des Seigneurs.
- DECIDE de réaliser le projet pour un montant de 152 905,00 € HT
- FIXE le PLAN de FINANCEMENT comme suit :
  - Coût du projet : 152 905,00 € HT
  - REGION GRAND EST : 20 000,00 € (13,08 %)
  - CCCE : 16 464,00 € (10,76 %)
  - FONDS LIBRES COMMUNAUX : 116 441,00 € (76,15 %)
- SOLLICITE M. Patrick WEITEN député de la Moselle au titre de la réserve parlementaire.

**Décision prise à l'unanimité**

**050916-6/ AMENAGEMENT D'UN MUSEE DES POSTES A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Le Club Philatélique Hettangeois, représenté par M. Pascal RITH, Président originaire de Rodemack, possède des objets postaux accumulés depuis 25 ans et retraçant l'évolution de la POSTE depuis un siècle.

Suite à un entretien en Mairie le 25 avril 2016 avec M. Pascal RITH et un courrier du 06.07.2016, le Club Philatélique Hettangeois souhaite exposer des objets de façon définitive et permanente à l'agence postale de RODEMACK, afin que le public puisse découvrir l'évolution de la POSTE, l'agence postale de RODEMACK étant le symbole de la poste en milieu rural.



Le conseil municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré :

- ACCEPTE cette DONATION, qui entre dans le cadre de l'évolution touristique et patrimoniale de RODEMACK.

Une convention qui officialisera cette donation sera présentée au conseil municipal avant la fin de l'année, pour une mise en place définitive dans l'agence postale de RODEMACK au début de l'année 2017.

**Décision prise à l'unanimité**

#### **050916-7/ RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017 : Appel à candidature pour 2 agents recenseurs**

Suite au courrier du 09 Mai 2016 émanant de l'INSEE,

Madame Annelise KRYSA a été nommée par arrêté du Maire en date du 30.05.2016, coordonnateur communal de l'enquête de recensement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de recruter deux agents recenseurs pour remplir les tâches de l'enquête de recensement auprès de la population.
- DECIDE d'inscrire au Budget 2017, l'ensemble des dépenses spécifiques liées à l'enquête de recensement et, en recettes, la dotation forfaitaire de recensement.

**Décision prise à l'unanimité**

#### **050916-8/ ARRETE ZONE 30 RD 62-PORTE DE SIERCK**

Suite à la mise en place d'un panneau lumineux AB1 (croix de Saint André) et de deux panneaux B14 30 km/h par les services de la CCCE sur la RD 62 au droit de la Porte de Sierck, le conseil municipal :

- AUTORISE le Maire à prendre un arrêté limitant la vitesse à 30 km/h entre les deux panneaux encadrant la PORTE DE SIERCK.

**Décision prise à l'unanimité**

#### **050916-9/ ACCEPTATION D'UN CHEQUE**

Le Conseil Municipal accepte le versement du chèque suivant :

- 550 € par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour le règlement pour partie du feu d'artifice tiré à l'occasion de la fête de la grillade.

**Décision prise à l'unanimité**

#### **050916-10/ RUE DES SEIGNEURS – PLACE DE L'EGLISE : Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée**

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Rue des Seigneurs et de la Place de l'Eglise, le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir pris connaissance du projet de convention et après en avoir délibéré, décide :



- d'accepter la convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée entre la commune de Rodemack et la CCCE concernant les travaux d'aménagement de la Rue des Seigneurs – Place de l'église.
- d'autoriser le maire à signer ladite convention.

**Décision prise à l'unanimité**

**050916-11/ JARDINS DU CASTEL : Concession d'aménagement avec la SODEVAM : versement anticipé d'une part de Boni d'opération**

Vu la convention d'aménagement pour « Les Jardins du Castel » signée avec la SODEVAM le 30.12.2008.

Vu le courrier du maire en date du 19.07.2016 adressé au directeur de la SODEVAM tendant à obtenir une avance sur le BONI d'OPERATION, avance motivée par les frais occasionnés par les habitants des « Jardins du Castel » : écoles, périscolaire, etc...

Vu la réponse du 22.08.2016 de la SODEVAM accordant la somme de 100 000,00 € au titre d'un versement anticipé du boni de l'opération dans « le cadre du partenariat privilégié dans lequel nous nous sommes inscrits depuis bientôt huit ans. »

Le conseil municipal sur proposition du Maire, accepte ce versement anticipé à hauteur de 100 000,00 €.

Cette somme sera inscrite au Budget supplémentaire 2016 au chapitre 77 article 7788 « Produits Exceptionnels ».

**Décision prise à l'unanimité**

**Le Maire, Gérard GUERDER**

